

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'envoi de la convocation : 28/05/2025

Date d'affichage : 28/05/2025

Date de réunion : 05/06/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 27 Présents : 23 Votants : 27

Le 05 JUIN 2025 à 20 H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. JEHENNE Adrien, Maire.

Étaient présents : M. JEHENNE Adrien, Maire, M. GIROULT David, Maire Délégué, Mme HAMEL Manuella HAMEL, M. GAHERY Jérôme, M. MESTRES François, M. ROGER Mickaël, Les Adjoints, Mme HARIVEL Magali, M. DESMASURES Jean-Claude, Mme MAUDUIT-JOSEPH Nelly, M. HILI Damien, M. DANGUY Sébastien, Mme ARSENE Anne-Marie, Mme MARIE Christelle, M. BOULAY Didier, Mme BONNEL Marlène, Mme GERY Camille, M. LEMOUSSU Bernard, Mme HEUZÉ Séverine, M. HUARD Patrick, Mme LEFRANC Elisabeth, M. de LA PERRAUDIERE Louis-René, M. RENAULT Joël et Mme LEPROVOST Séverine, Les Conseillers

Absents excusés : Mme JEHAN Nadia, Mme DESVOL, Mme HILLIOU Evelyne HILLIOU et M. SALLES Daniel

Pouvoirs : Mme JEHAN Nadia donne pouvoir à Adrien JEHENNE, Mme DESVOL Emilie donne pouvoir à François MESTRES, M. SALLES Daniel donne pouvoir à M. DESMASURES Jean-Claude, Mme HILLIOU Evelyne HILLIOU donne pouvoir à Bernard LEMOUSSU

Secrétaire de séance : Mme Séverine HEUZE.

### Rénovation de la Gendarmerie – vote de l'avant-projet

L'Adjoint délégué aux travaux, Mickaël ROGER présente l'opération de travaux de réhabilitation des locaux de la gendarmerie visant à améliorer les conditions d'occupation de locaux administratif et des 6 logements.

Depuis 2023 des études thermiques ont été réalisées par le cabinet IDEE pour la phase de diagnostic thermique.

Cette étude a permis de valider des choix de scénarios de travaux qui ont été validés par le conseil municipal en date du 15 avril 2024. Le choix du scénario permettrait de changer le classement énergétique des locaux de D en C pour les locaux administratifs et de D en B pour les logements

Lors du Conseil Municipal du 7 novembre 2024, le cabinet IPH a été retenu pour assurer une mission de maîtrise d'œuvre. Il a été demandé au cabinet de réaliser une étude d'avant-projet (AVP) objet de la présente note.

Une première présentation a été faite avec un montant de travaux estimé à 701 526 euros HT alors que le coût d'objectif initial du programme était de 641 000 euros HT. Un travail a été mené pour réduire le coût des travaux, les orientations techniques travaillées :

Les grands axes du projet consistent à :

- Reprendre les écoulements des eaux pluviales et des seuils appuis et divers travaux de démontage remontage (enseigne barreaudage).
- Isoler les façades par l'extérieur par pose d'un ITE avec remplissage en laine de roche/polystyrène et finition enduit.
- Reprendre les systèmes de ventilation des locaux et des dispositifs de commande des appareils de chauffage.
- Remplacer les menuiseries extérieures.
- Réfection des couvertures par un dispositif sarking permettant d'isoler les locaux en partie supérieure par un dispositif venant être positionné en surépaisseur sur la couverture existante.

Des prestations supplémentaires éventuelles seront intégrées au projet permettant d'apporter des compléments thermiques ou de confort :

- Utilisation de matériaux biosourcés pour l'isolation par l'extérieure avec une fibre de bois comme isolant
- Couverture en ardoise naturelle en remplacement de l'ardoise fibrociment
- Remplacement des portes entre la cuisine et le garage
- Remplacement des portes de garages
- Remplacement des radiateurs
- Relamping LED des éclairages des locaux administratifs.

Les choix de ces prestations supplémentaires devront être arbitrés en fonction des résultats de la consultation et des apports en termes de confort ou de confort thermique limité ne remettant pas en cause le classement des locaux.

Concernant le budget et les financements du projet, l'estimation prévisionnelle des travaux pour 5 lots est :

	Euros H.T	TVA 20%	Euros TTC
LOT N°1 : GROS-ŒUVRE	63 490,00 €	12 698,00 €	76 188,00 €
LOT N°2 : ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR	188 765,00 €	37 753,00 €	226 518,00 €
LOT N°3 : COUVERTURE	308 706,00 €	61 741,20 €	370 447,20 €
LOT N°4 : MENUISERIES EXTERIEURES	88 330,00 €	17 666,00 €	105 996,00 €
LOT N°5 : PLOMBERIE - VENTILATION - Electricite	17 839,50 €	3 567,90 €	21 407,40 €
	<b>Total HT</b>		<b>667 130,50 €</b>
	<b>TVA 20,0 %</b>		<b>133 426,10 €</b>
	<b>Total TTC</b>		<b>800 556,60 €</b>

#### Calendrier prévisionnel

Validation avant-projet	5/06/2025
Dépôt instruction préalable	Semaine 24 à semaine 28
Études projet et rédaction du dossier de consultation des entreprises	Semaine 28 à semaine 39
Consultation des entreprises	Semaine 40 à semaine 44
Démarrage des travaux estimée	Novembre 2025 pour une durée de 6 mois

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ACTE l'avant-projet de travaux de réhabilitation des locaux de la gendarmerie.
- VALIDE le montant prévisionnel de travaux permettant de fixer la base de rémunération.
- VALIDE la possibilité d'inclure des prestations supplémentaires éventuelles au cahier des charge de consultation des entreprises.
- AUTORISE le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux.
- AUTORISE le Maire à lancer la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux et à signer les marchés de travaux associés.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.  
A Sourdeval, le 05 JUIN 2025.

Le Maire  
Adrien JEHENNE

